

ODR ECHO TRONCONNEUSE CS-3510ES

MODALITES DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT

La société des Etablissements PPK, organise, du 22 septembre au 21 décembre 2025 inclus, une opération avec remboursement partiel différé.

Pour l'achat d'une tronçonneuse ECHO CS-3510ES en édition limitée, entre le 22 septembre au 21 décembre 2025 auprès d'un distributeur participant, la société des Établissements PPK vous fait bénéficier d'un remboursement de 30€ TTC, sous les termes et conditions de l'offre détaillés ci-dessous (ci-après « l'Offre »).

Cette opération est valable selon les modalités suivantes dans les points de vente participants dans la limite des stocks disponibles :

→ **30€ remboursés pour l'achat d'une tronçonneuse CS-3510ES en édition limitée seulement**

Offre réservée à toute personne physique majeure ou personne morale résidant ou exerçant en France métropolitaine (Corse incluse), hors DROM COM, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours et limitée à un seul remboursement de 30€ TTC par foyer (même nom, même prénom, adresse et/ou même RIB).

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ ENTRE LE 22/09/2025 et le 21/12/2025 INCLUS, date de facture faisant foi, **une tronçonneuse CS-3510ES**.

2. CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE : www.echo-promo.eu avant le 28/12/2025 minuit pour vous inscrire. Choisissez votre pays puis cliquez sur le bouton « je participe ».

Munissez-vous de votre preuve d'achat (ticket de caisse ou facture), du numéro de série de votre produit (présent sur l'étiquette apposée sur l'appareil) et de vos coordonnées bancaires.

3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Complétez vos coordonnées postales, vos coordonnées bancaires (code IBAN), renseignez le détail de votre achat **et téléchargez les pièces justificatives** détaillées dans le paragraphe 4 ci-dessous.

Attention, veillez à bien respecter le délai d'inscription et à fournir tous les documents demandés. Toute inscription à une date ultérieure au 28/12/2025 et/ou incomplète ne pourra être considérée comme éligible à l'offre de remboursement. **Le RIB et le nom sur la facture doivent être obligatoirement au nom du participant**,

4. TÉLÉCHARGEZ une photo ou un scan lisible des justificatifs suivants pour finaliser votre inscription :

- La photo de votre **facture ou ticket de caisse** où apparaissent et sont entourés : la date d'achat, le prix et **la référence de l'outil acheté**. Si la référence n'apparaît pas sur votre ticket de caisse, vous devez demander une facture.
- La photo **du numéro de série** de votre produit, présent sur l'étiquette apposée sur l'appareil.
- La **photo de votre outil** permettant de voir qu'il s'agit bien de l'édition limitée.

5. ÉLIGIBILITÉ ET REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement de 30€ TTC par virement bancaire exclusivement dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme.

Vous serez informé(e) par email de la conformité ou du cas échéant, de la non-conformité de votre participation. Pensez à consulter vos emails régulièrement.

Vous pouvez consulter le suivi de vos demandes de remboursement directement sur votre compte dans l'onglet : mes participations.

La société des Etablissements PPK se réserve le droit de considérer comme nulle une participation ne répondant pas aux présentes conditions et/ou de refuser de prendre en compte toute participation non valide et notamment pour les raisons suivantes :

- Toute facture, comportant une anomalie (raturée, floue, réécrite, incomplète*, falsifiée) ou transmise après la date du 28/12/2025.
- Toute facture dont les coordonnées, figurant sur les preuves d'achat, seraient différentes des coordonnées figurant sur le formulaire en ligne (et notamment les informations relatives aux nom/prénom)
- Si le produit acheté et indiqué sur la facture n'est pas un produit éligible à l'opération.
- Toute réclamation portée au-delà du délai

*Toute demande incomplète (par exemple : preuves d'achat et pièces justificatives manquantes).

Toute réclamation devra être portée à la connaissance des Etablissements PPK **avant le 28/02/2026** en écrivant à l'adresse suivante service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (4109) dans l'objet de votre e-mail. L'opération sera définitivement clôturée après cette date.

Les achats effectués dans des magasins ou sur des sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas pris en compte.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Aucun frais de participation ne sera remboursé.

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société des Etablissements PPK, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société des Etablissements PPK dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société des Etablissements PPK, ces données seront transmises à son service marketing. La société des Etablissements PPK garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr, ou courrier postal adressé à : TAKE OFF – Service DPO, CS 40593, 13595 Aix en Provence CEDEX 3. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.